

Première utilisation du SI SIAO

Vous avez besoin d'utiliser le SI SIAO dans le cadre de vos missions. Ce qui suit vous permettra de vous repérer dans le logiciel, et comment accéder aux informations adéquates.

Trois niveaux d'assistances au SI SIAO

➔ La base de connaissance

L'objectif de la base de connaissance du SI SIAO est de vous proposer un contenu riche qui vous permette d'appréhender le mieux et le plus facilement possible le SI SIAO. Elle permet de naviguer entre différentes thématiques, avec des fiches techniques pour renseigner le logiciel. Ces fiches sont mises à jour régulièrement par la DIHAL.

➔ Référent SI SIAO

Dans l'objectif de désaturer la hotline de la DIHAL et les tickets d'incidents, un référent SI SIAO par département est identifiable via l'annuaire des SIAO (utile aussi pour connaître les prérequis d'une demande dans un autre département !)

Dans les Hautes-Alpes, vous pouvez joindre Benjamin CORTIAL à benjamin.cortial@coallia.org pour des problématiques liées :

- À l'accès et l'authentification de votre compte SI SIAO
- À la prise en main de l'outil et accompagnement à son utilisation
- À la gestion des demandes, ménages et groupes de places

➔ Ticket d'incident

Le ticket d'incident est à utiliser uniquement pour un problème lié :

- Aux indicateurs et données
- Une anomalie technique
- La gestion des données et leur conformité

Demander un compte SI SIAO

- ➔ Sur notre site internet est à votre disposition un formulaire de demande de création, via la rubrique « Application SI SIAO » puis « Demande de création d'un compte SI SIAO »

Première connexion

Après avoir reçu un lien d'accès au SI SIAO, vous pouvez vous connecter sur l'application via votre moteur de recherche.

- Une page de connexion vous est alors proposée

Connectez-vous au SI SIAO

Se connecter

Courriel
Format attendu : nom@domaine.fr, exemple : marc_pierre@mail.fr

Mot de passe ☐ Afficher

[Mot de passe oublié ?](#)

Connexion

Votre identifiant ainsi que votre mot de passe vous est demandé. Votre identifiant est votre courriel professionnel.

Lors de la première connexion, il vous est demandé de changer de mot de passe, celui qui vous a été communiqué étant provisoire. Ce mot de passe sera le votre uniquement. Le SIAO 05 n'a pas accès à l'historique de vos mots de passe.

Bon à savoir

- En cas d'inactivité plus de 30 minutes, votre session sera automatiquement déconnectée. Il faudra vous reconnecter
- Le logiciel garde en mémoire vos 5 derniers mots de passe précédemment utilisés

Fiche technique de l'utilisation du SI SIAO

- Le mot de passe doit être changé tous les 6 mois

Blocage du compte

En cas de faute de frappe ou d'erreur dans la saisie de votre mot de passe, vous avez trois essais avant le blocage du compte SI SIAO. N'hésitez pas à cliquer sur « Mot de passe oublié », d'autant que le changement du mot de passe doit se faire une fois tous les 6 mois.

Si votre compte est bloqué ou que vous ne parvenez plus à vous connecter, vous pouvez joindre votre référent SI SIAO (benjamin.cortial@coallia.org / 06.21.30.97.44)